

Paris, le 16 novembre 2023

Communiqué de presse
Le RSA sous conditions, pour le Planning familial c'est non !

Le 14 novembre, l'Assemblée nationale a adopté définitivement le projet de loi "Pour le plein emploi". **Le Planning familial exprime sa vive inquiétude sur les conséquences négatives pour les personnes les plus précaires et l'ensemble de notre société.**

En instituant le conditionnement du versement du RSA à la réalisation de 15h de travail hebdomadaire, le Gouvernement méconnaît, ou fait semblant de méconnaître, totalement la situation des personnes qui vivent avec le RSA. Rappelons-le, le RSA Revenu de Solidarité Active est versé aux personnes de plus de 25 ans qui n'ont aucun autre revenu, ou dont les revenus sont extrêmement faibles. L'occasion ici de faire taire les fausses rumeurs qui prétendent que les bénéficiaires du RSA seraient des profiteurs et des fraudeurs.

Les personnes qui perçoivent le RSA sont des personnes souvent très isolées, toujours en situation de grande précarité, en majorité des femmes élevant seules leurs enfants, des battantes du quotidien, pour qui les fins du mois sont toujours plus difficiles, qui le 8 du mois sont déjà dans le rouge, et ne peuvent payer la cantine, encore moins le centre aéré.

Plutôt que de créer des emplois adaptés aux personnes, cette mesure participe à leur stigmatisation et à leur culpabilisation. Les personnes au RSA font toutes face à la complexité de leurs situations et à l'iniquité du contexte sociétal. Elles aspirent évidemment à pouvoir vivre dignement. Elles aimeraient bien que leur travail soit reconnu et rémunéré, pouvoir partir en vacances, s'offrir de temps en temps une soirée. Non, elles n'ont pas d'écran géant, ni ne s'offrent des téléphones à 1 000€ ! Tout cela relève du fantasme des responsables politiques, qui estiment qu'intégrer socialement ses concitoyen·nes ce n'est pas de la solidarité mais de l'assistanat, et dont le projet politique serait tout simplement de supprimer ces aides sociales.

Cette loi oublie les enfants qui seront directement impactés (conditions de vie dégradées, augmentation importante du stress et de la violence, personne pour s'occuper d'eux, notamment les tous jeunes et les enfants avec des besoins particuliers). Cette loi ne tient pas compte des personnes qui subissent des situations de violences (conjugales, intrafamiliales, au travail...) ou s'en sont échappées, confrontées de manière exacerbée et immédiate à des problématiques très concrètes de dépendance matérielle et financière, au besoin de se reconstruire, au temps et aux moyens nécessaires pour cela ; ni des personnes abîmées par la vie, la violence et les manquements de cette société, des personnes qui ne rentrent pas dans les cases, ni de gré ni de force, des personnes dont les situations ne sont pas reconnues, ou pas encore (errance médicale, démarches en cours, notamment reconnaissance de handicap, potentiellement un véritable parcours du/de la combattant.e pouvant durer plusieurs années).

Le gouvernement, avec cette loi, prétend aider les personnes, mais au contraire cette mesure va impacter plus fortement ces familles en situation de pauvreté et ne répond en rien aux problèmes vécus et rencontrés par elles. Or **le vrai problème**, dénoncé depuis des années par les associations de terrain, **est le non recours** : ainsi, **1/3 des familles**

accompagnées par le Secours catholique ne perçoivent pas le RSA alors qu'elles y auraient droit. C'est cela le vrai scandale Mme Borne !

Ici le RSA conditionné, demain un projet de loi immigration très restrictif et coercitif, avec notamment la suppression de l'Aide Médicale d'Etat, **au Planning familial nous nous alarmons de cette politique de casse sociale et de tous ces reculs, totalement à l'opposé des valeurs que nous défendons.**

Contacts presse :

Mel Noat mel.noat@planning-familial.org

Albane Gaillot albane.gaillot@planning-familial.org / 06 95 76 69 73